

# Informations sur la candidate

Dossier n°

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

N° de téléphone au(x)quel(s) la candidate peut être contactée : \_\_\_\_\_

Adresse à laquelle le courrier doit lui être envoyé :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Mél : \_\_\_\_\_

**Je présente ma candidature à la sélection régionale du Prix de la vocation scientifique et technique des filles. Si elle est retenue, j'autorise la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité à reprendre les informations de mon dossier et à utiliser ma photo dans le cadre d'actions de promotion des filières scientifiques et technologiques.**

**Le :**  
**Signature de la candidate :**

**Le :**  
**Signature de l'un des deux parents ou  
d'un représentant légal pour les candidates mineures :**

---

## DOSSIER À RENVOYER IMPÉRATIVEMENT

avant le : \_\_\_\_\_

à votre délégation régionale aux droits des femmes  
et à l'égalité, à l'adresse suivante :

Retrouvez les **coordonnées des délégations régionales et départementales** du Service des droits des femmes et de l'égalité sur le site **[www.femmes-egalite.gouv.fr](http://www.femmes-egalite.gouv.fr)** (rubrique « grands dossiers/éducation à l'égalité/PVST »).

## Conditions d'admission à concourir

- Être élève de classe terminale de lycée d'enseignement général, technologique, professionnel, ou agricole, du secteur public ou privé sous contrat.
- S'orienter vers des formations supérieures scientifiques et technologiques où les filles sont minoritaires (moins de 40 % des effectifs). Cf. guide de rédaction page 2.
- Remplir le présent dossier exposant le projet d'études et le projet professionnel, et joindre les pièces demandées.

*N.B. L'attribution du prix ne sera effective que si la candidate intègre la formation pour laquelle elle a présenté un dossier.*

## Modalités d'attribution

- Le Prix de la vocation scientifique et technique des filles, attribué par le Service des droits des femmes et de l'égalité (ministère délégué à la Cohésion sociale et à la Parité), avec le concours du ministère chargé de l'Éducation nationale, a pour but d'encourager les filles à s'orienter, dans l'enseignement supérieur, vers des formations scientifiques et techniques où elles sont minoritaires.
- Son montant est de **1 000 €**.

*N.B. Dans certaines régions, des partenaires s'associent à cette initiative de l'État, soit en finançant des prix supplémentaires, soit en augmentant le montant du Prix.*

- Les prix sont décernés par le préfet/la préfète de région sur proposition du jury régional.
- **Le jury classe les candidatures à partir de l'analyse anonyme des dossiers reçus, en tenant compte prioritairement du projet d'études et du projet professionnel, tout en prenant en considération le mérite de la candidate.**
- Les dossiers sont à retourner à l'adresse indiquée au verso.

### Pièces à joindre obligatoirement à ce dossier de candidature

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, ou titre de séjour)
- Copie des bulletins scolaires de l'année précédente et des deux premiers trimestres de l'année en cours
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse de la candidate.

### Attention

**Si votre dossier est retenu**, il vous sera demandé de le compléter **ultérieurement** par les pièces suivantes :

- résultats obtenus au baccalauréat (copie du relevé de notes) ;
- attestation d'inscription dans l'établissement d'accueil pour 2008-2009 et/ou certificat de scolarité ;
- RIB au nom de la candidate (uniquement dans certaines régions).